

des services hospitaliers et annexes, avec droit de contrôle sur le personnel quel qu'il soit. Il en était ainsi autrefois, mais depuis la persécution contre les communautés religieuses, tout pouvoir lui était retiré. Maintenant que ces messieurs ont vu par eux-mêmes les inconvénients de leur nouveau mode d'administration, ils reviennent d'eux-mêmes prier notre révérende Mère de vouloir bien leur aider à porter la responsabilité et faire régner l'ordre partout. C'est un grand point de gagné.

"Espérons qu'un jour il nous sera aussi donné de pouvoir rendre au crucifix la place d'honneur dans les salles de nos pauvres malades, et plus entière liberté pour leur parler du Bon Dieu. Espoir et confiance! Il luira, il faut l'espérer, de meilleurs jours sur cette pauvre France, qui n'est si malheureuse que parce qu'elle a abandonné son Dieu...."

Une nouvelle lettre du maire de Dieppe à la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, reçue quelques jours plus tard, témoignait également des bons sentiments des administrateurs laïques à l'égard des religieuses:

"Madame la supérieure des religieuses Hospitalières de l'Hôpital de Dieppe, écrivait le maire, a bien voulu faire connaître à la commission administrative la bienveillante décision que vous avez prise à son égard en maintenant ici pour deux nouvelles années les religieuses de votre communauté qui depuis 1912 rendent de précieux services à l'Hôpital de Dieppe, où elles ont acquis par leur bienveillance et leur savoir-faire l'estime, la sympathie et la considération de tous.

"En vous priant, madame la supérieure, de vouloir bien agréer mes remerciements personnels, je suis heureux de vous transmettre également ceux de la commission administrative, qui a été vivement touchée de l'heureuse décision que vous avez prise à l'égard des Sœurs Saint-Jean de Dieu, Sainte-Gertrude et Saint-Henri...."

Quel est le Canadien qui ne se sentirait fier, en voyant nos religieuses si bien appréciées à l'étranger,—je me trompe, on ne peut pas dire que la France est un pays étranger pour nous,—si aimées, si respectées dans notre ancienne mère patrie, faire tant d'honneur à leur pays, non seulement par leurs vertus, mais aussi par leur habileté et leur savoir-faire, par leur esprit de progrès dans l'exercice de leurs fonctions comme hospitalières?

On a pu remarquer dans toutes les pièces que nous avons citées, au cours de ce mémoire, que l'idée qui domine partout, c'est que nos religieuses du Canada s'en vont à Dieppe payer une dette de reconnaissance au Berceau de leur Institut, et rendre à la France quelque chose, au moins, de ce qu'elle fit autrefois pour nous avec tant de géné-